

Charte à retourner signée à [vigilance.compiegnoise@mairie-compiegne.fr](mailto:vigilance.compiegnoise@mairie-compiegne.fr)  
ou au Cabinet du Maire – Hôtel de Ville – 60200 COMPIEGNE

## ***La Charte du Référent***

**En tant que référent du dispositif *Vigilance Compiénoise*, je m'engage à respecter les principes citoyens qui contribuent à renforcer notre sécurité collective sur le principe de la solidarité et de la bienveillance. Ce dispositif a pour but de valoriser le bien-être de tous et un environnement sûr, respectueux et harmonieux au sein de notre commune.**

Je m'engage à :

- Relever ou recueillir tout fait qui me semble anormal dans mon quartier (ou plus précisément mon secteur d'habitation) et le signaler à [vigilance.compiegnoise@mairie-compiegne.fr](mailto:vigilance.compiegnoise@mairie-compiegne.fr),
- Relayer les messages de préventions et les conseils qui sont diffusés par le coordinateur du dispositif,
- Être à l'écoute des personnes vulnérables de son voisinage (personnes âgées, personnes isolées...),
- Informer sans délai la Police Municipale (03 44 36 36 00) de tout fait inhabituel et préoccupant qu'il a constaté. En cas d'urgence, il convient d'appeler la Police Municipale et/ou la Police Nationale (17),
- Ne pas faire de délation,
- Respecter la vie privée de mes voisins et m'abstenir de divulguer des informations personnelles. Être transparent dans mes actions et assumer la responsabilité de mes actes face aux autres membres de la communauté.
- Participer aux réunions du dispositif *Vigilance Compiénoise*.

Si vous ne respectez pas les termes de cette charte, notre équipe se réserve le droit de prendre des mesures appropriées, y compris la suspension temporaire ou permanente de votre adhésion. La collectivité se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires si les signataires portent atteinte à la réputation de la commune ou mettent en danger la vie d'autrui par leur acte ou par leur communication dans le cadre du dispositif mis en place. La résiliation doit être adressée à Monsieur le Maire, ou le cas échéant, au gestionnaire du dispositif « Vigilance Compiénoise » par lettre ou mail. Elle n'a pas à être motivée par le membre démissionnaire.

### **Recommandations et prescriptions de Vigilance Compiénoise**

- Ne pas essayer d'appréhender ou de poursuivre un suspect
- Ne jamais faire d'enquête de voisinage pour tenter de confirmer des soupçons
- Se protéger en cas de danger et signaler immédiatement tout fait délictueux ou criminel aux forces de l'ordre

***Le succès du dispositif repose principalement sur la coopération entre les citoyens eux-mêmes et sur la qualité des échanges entre les résidents et la Police Municipale.***

Signature de l'adhérent,



VIGILANCE  
COMPIÉGNOISE

Formulaire à retourner signé à [vigilance.compiegnoise@mairie-compiegne.fr](mailto:vigilance.compiegnoise@mairie-compiegne.fr)  
ou au Cabinet du Maire – Hôtel de Ville – 60200 COMPIEGNE

## Formulaire d'adhésion

Je soussigné(e) : .....

Né(e) le : \_\_/\_\_/\_\_\_\_ à : .....

Adresse : .....

60200 COMPIEGNE

E-mail : .....@.....

Tél : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/ - Portable : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/

### **Déclare solliciter mon adhésion au dispositif « Vigilance Compiégnoise »**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Les Avenues / St Lazare          | <input type="checkbox"/> Camp de Royallieu  |
| <input type="checkbox"/> Les Capucins / Eglise St Germain | <input type="checkbox"/> Royallieu Pompidou |
| <input type="checkbox"/> Les Sablons                      | <input type="checkbox"/> Royallieu Village  |
| <input type="checkbox"/> Les Jardins                      | <input type="checkbox"/> Centre-Ville       |
| <input type="checkbox"/> Les Maréchaux                    | <input type="checkbox"/> Bellicart          |
| <input type="checkbox"/> Le Clos des Roses                | <input type="checkbox"/> Petit Margny       |
| <input type="checkbox"/> Les Veneurs                      | <input type="checkbox"/> La Victoire        |

Je déclare avoir reçu un exemplaire de la Charte du dispositif, dont j'ai pu prendre connaissance et la signer en mon nom propre.

Je déclare m'engager à respecter toutes les obligations qui incombent aux membres du dispositif **Vigilance Compiégnoise**, qui y figurent.

Fait à Compiègne, le

Signature

Les informations recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par la Mairie de Compiègne située 28 place de l'Hôtel de Ville 60200 Compiègne. Le responsable du traitement a désigné l'ADICO - 5 rue Jean Monnet 60000 Beauvais, en qualité de délégué à la protection des données. Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Mairie de Compiègne. Elles sont conservées pendant 2 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer vos droits ou pour toute question relative au traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : [courrier@mairie-compiegne.fr](mailto:courrier@mairie-compiegne.fr). Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL ou consultez le site internet pour plus d'informations sur vos droits.

[www.compiegne.fr](http://www.compiegne.fr)

Mairie de Compiègne - Hôtel de ville - CS 30009 - 60321 Compiègne Cédex - 03 44 40 72 00